

SOMMAIRE

• ENTRETIEN

Entretien avec le Général Philippe Pottier,
(Directeur de l'École de Guerre) **p.4**

• TÉMOIGNAGES

Témoignages «libres» de plusieurs adhérents ANOCR ayant profité de la mission d'aide à la transition MARA **p.7**

• DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- Contribution à la révision de la REVUE NATIONALE STRATEGIQUE **p.9**

- La qualité d'une défense ne se mesure pas qu'au pourcentage de PIB **p.15**

- Nouveau conflit armé indo-pakistanaï **p.18**

- La menace informationnelle russe **p.22**

- L'empire du Milieu **p.25**

- Vétéran, de quoi parle-t-on ? **p.28**

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 p.32**

• **LES BRÈVES p.38**

• **BIBLIOGRAPHIE p.41**

• **VIE DES GROUPEMENTS p.43**

• **HOMMAGE p.50**



Le mot du Président

Chers camarades

Ce 500^e numéro marque une étape importante : c'est le premier à paraître dans la nouvelle formule de notre magazine désormais intitulé « L'Officier ». Ce titre incarne pleinement ce que nous défendons : l'engagement total au service de la Nation, indépendamment de l'armée, de la direction ou du service d'appartenance. Il s'adresse à tous les officiers, qu'ils soient d'active, retraités ou réservistes — une continuité naturelle puisque de nombreux officiers d'active rejoignent la réserve opérationnelle à l'issue de leur carrière. Notre magazine sera désormais publié trois fois par an, avec un contenu enrichi. Il s'inscrit dans une stratégie de communication renouvelée, destinée à mieux faire connaître et valoriser l'ANOCR, fidèle à notre nouvelle devise : « Servir et défendre les officiers ».



Cette refonte n'est que la première étape de la transformation de notre association, présentée lors de notre assemblée générale à Rennes le 4 juin 2025. Ainsi, notre nouveau logo s'est décliné depuis sur des supports variés : pin's, mugs, médailles... Notre site internet évolue également : une section dédiée aux groupements locaux y sera bientôt accessible. Pour dynamiser notre présence en ligne, un community manager est en charge d'animer nos comptes Facebook, LinkedIn et Twitter pour informer sur les activités de l'association, relayer les actions locales, contribuer à faire rayonner l'ANOCR. Les premiers résultats sont prometteurs, mais leur consolidation dépend de votre participation active : faites remonter vos informations, relayez nos publications — c'est essentiel pour amplifier notre visibilité. Beaucoup reste encore à faire.

Nos liens avec les autres associations nationales de la communauté de défense doivent être renforcés. Ce travail est engagé avec le Comité National d'Entente, l'ASAF, la FNAME, entre autres. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés aussi de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR) comme en témoigne la vidéo diffusée sur notre site et sur les réseaux sociaux ce 14 juillet 2025. Le médecin-chef® Durrieu, nouveau président de l'UNOR, et moi-même avons voulu témoigner de cette nécessaire synergie à développer au sein de la communauté des officiers engagés au service de la Nation. Demain plus qu'aujourd'hui peut-être, par nécessité, la frontière entre l'active et la réserve ne sera plus aussi claire. Déjà bien des réservistes sont engagés dans des missions opérationnelles sur des périodes très longues et nombre d'officiers sont aussi des officiers réservistes lorsqu'ils rejoignent la vie civile.

Comme annoncée à Rennes, notre action de solidarité va s'inscrire dans une nouvelle dynamique avec le plan « ANOCR Solidarité 2030 ». Plusieurs pistes sont à l'étude : un engagement plus marqué au sein de l'association Jean Lachenaud (gestionnaire d'EHPAD et de la Maison Senior Maréchal Leclerc) dont l'ANOCR est cofondatrice, le soutien à la reconversion professionnelle via MARA et l'implic'ation... Ces chantiers sont en cours.

Enfin, l'ANOCR reste pleinement mobilisée pour défendre la condition du retraité militaire, et en particulier de l'officier retraité, dans un contexte budgétaire préoccupant où les retraites — et donc le pouvoir d'achat — sont menacées.

L'année 2025-2026 sera une année d'engagement. L'ANOCR compte sur votre implication, votre esprit d'initiative et votre créativité pour faire de notre association une force vive au sein de la communauté de défense.

**“L'état militaire exige en toutes circonstances discipline,
loyalisme et esprit de sacrifice.
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent
le respect des citoyens et la considération de la Nation.”**

(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires)

**Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à :
bulletinanocr@orange.fr**

Association Nationale des Officiers de Carrière et Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers
Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080 - JO du 8 décembre 1911 page 9814/A Reconnue d'utilité publique
par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler - 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07 Tél. : 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr Site internet : www.anocr.org

Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire Directeur de la publication : François Chauvancy Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité